**Titre du cours :** Marketing (MRK-1000)

**NRC :** 87109

**Session :** Automne

**Informations sur les coéquipiers :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom, prénom** | **Disponibilités** |
| Leroy Maxime | Mardi et Jeudi de 9h00 à 14h00  Vendredi, Samedi et Dimanche de 9h00 à 18h00 |
| Litalien Jess | Lundi, Mardi, vendredi et dimanche de 09h00 à 18h00 |
| Gosselin Pascal | Variable, sauf jeudi pm/soir et mercredi matin |
| Poulin Jordan | Lundi PM, Mardi PM, Mercredi PM, Jeudi AM, Vendredi AM |
| Ricard Marilyne | Tout sauf lundi AM/PM et mercredi toute la journée |
| Légaré Stéphanie | Mardi PM, Mercredi PM, jeudi AM |

*Ce contrat rend compte des règles de fonctionnement établies collectivement quant au travail d’équipe à réaliser. En cas de situations de conflit, vous serez tenus de suivre les procédures ici formulées. Notez que* ***l’équipe est responsable de gérer le conflit*** *et que l’enseignant n’interviendra qu’en cas de problèmes cumulatifs avec un même coéquipier et sur présentation de preuves**des infractions commises.*

*Dans le tableau à la page suivante, veuillez inscrire vos règles de fonctionnement et la procédure que vous vous engagez à suivre si un coéquipier enfreint les règles établies. Pour rédiger le contrat, je vous suggère d’utiliser le GUIDE POUR RÉALISER UNE ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L’EFFICACITÉ DES MEMBRES DE L’ÉQUIPE, disponible au format PDF sur le site web du cours dans l’évaluation Contribution au travail d’équipe.*

**Exemple de règles et de procédure :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Règles de fonctionnement** | **Procédure en cas d’infraction** |
| **Contribution individuelle attendue** | |
| · S’assurer que notre travail respecte les directives avant de le soumettre aux autres.  · Relire notre travail avant de le soumettre aux autres.  · Vérifier l’orthographe et la grammaire de notre travail à l’aide d’un correcteur automatique avant de le soumettre aux autres. | * 1re infraction : 1er avertissement * 2e infraction : 2e avertissement et retrait de points pour le critère sur la qualité de la contribution individuelle dans l’évaluation de la contribution à l’équipe (Critère C1) * 3e infraction : attribution de la note 0 à tous les critères de l’évaluation de la contribution à l’équipe et communication du problème à l’enseignant en lui présentant des preuves des infractions commises par le coéquipier |

**Règles de fonctionnement et procédures établies par l’équipe :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Règles de fonctionnement** | **Procédures en cas d’infraction** |
| **Contribution individuelle attendue** | |
| Partage des tâches :   1. Équitable entre tous 2. Prendre en compte les lacunes de chacun   Critères de qualité :   1. Qualité du Français 2. Cohérence des phrases 3. Pas de répétitions 4. Éviter les paraphrases 5. Utiliser les termes en relation avec le cours 6. Citer les sources d’informations selon les normes | - 1re infraction : 1er avertissement  - 2e infraction : 2e avertissement et retrait de points pour le critère sur la qualité de la contribution individuelle dans l’évaluation de la contribution à l’équipe (Critère C1)  - 3e infraction : attribution de la note 0 à tous les critères de l’évaluation de la contribution à l’équipe et communication du problème à l’enseignant en lui présentant des preuves des infractions commises par le coéquipier |
| **Rencontres d’équipe** | |
| Préparation attendue :   1. Connaître son cours 2. Être dans une optique de travail   Absences :   1. Prévenir des indisponibilités 2. Avoir une justification valide | * 1re infraction : 1er avertissement * 2e infraction : 2e avertissement de l’équipe * 3e infraction : 3e avertissement et retrait de l’équipe si aucune disposition raisonnable n’est envisagé de la part du coéquipier (communication du problème à l’enseignant) |
| **Communication entre les coéquipiers** | |
| Mode de communication privilégié entre les rencontres :   1. Facebook Messenger 2. Salle de marketing   Délai de réponse attendu aux messages des coéquipiers :   1. Dans la journée 2. Avant la rencontre   Échanges entre les coéquipiers :   1. Groupe facebook | * 1re infraction : 1er avertissement * 2e infraction : 2e avertissement de l’équipe * 3e infraction : 3e avertissement et retrait de l’équipe si aucune disposition raisonnable n’est envisagé de la part du coéquipier (communication du problème à l’enseignant) |
| **Gestion des retards** | |
| 1. Le moins possible 2. Dans la limite du raisonnable | * 1re infraction : 1er avertissement * 2e infraction : 2e avertissement de l’équipe * 3e infraction : 3e avertissement et retrait de l’équipe si aucune disposition raisonnable n’est envisagé de la part du coéquipier (communication du problème à l’enseignant) |

**Signatures**

Ce contrat est le résultat d’un consensus entre les membres de l’équipe. Chaque membre de l’équipe s’engage à le respecter tout au long de la session et des différents travaux à remettre.

Date de la signature du contrat : 2018-09-18

Signatures :  